

Buraliste : développement commercial de mon établissement

Demande de renseignements

Votre débit de tabac doit évoluer ? Vous souhaitez diversifier vos activités ? Faire évoluer votre débit de tabac en commerce de proximité multiproduits ?

Les nouveaux produits et services peuvent être très divers : papeterie, restauration, articles de souvenirs, accessoires de plage, ouverture de compte bancaire, paiement de facture...

La CCI Pau Béarn effectue avec vous l'audit de votre établissement, première étape de la transformation et de l'accès au financement :

→ audit du point de vente : diagnostic complet avec identification des besoins de transformation et du niveau d'attractivité

→ audit de la zone de chalandise : positionnement du point de vente par rapport à son environnement pour identifier les potentiels de développement

t;br

/>→

feu

ille

de r

oute

: S

ur 1

a ba

se d

es r

é s u l

tats

stes
enco
urag
és p
ar l
'Eta
t se
son
t en
gagé
s da
ns u
ne r
éfle
xion
sur
la t
rans
form
atio
n de
leu
r mo
dèle
éco
nomi

que. Accessible aux 24 500 buralistes de France, le plan de transformation

est doté d'un fonds de 20 millions d'euros par an sur cinq ans.

</p>

Modalités

- Le montant des aides peut atteindre 33 000€ avec un taux de prise en charge sur les dépenses qui s'élève à 30% HT.

- Le coût de l'audit réalisé en amont, est remboursé à 100% à condition que le ruraliste concrétise son projet d

e tr

ansf

orma

tion

sui

te à

la feuille de route remise. Dans le cas contraire, le financement de l'audit est plafonné à 50 % des dépenses.

[Découvrez les différentes étapes](#)

Les + CCI

- Un accompagnement personnalisé
- La connaissance du territoire
- La maîtrise des dossiers de subvention